



Affaire suivie par :  
Service urbanisme  
04.50.43.14.38

Monsieur le Président  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE  
2Place Verdun  
BP1135  
38022 GRENOBLE

Réf.: C2024-0129-LP/NDL

Reignier-Ésery, le 30/07/2024

Objet: Désignation commissaire enquêteur  
Modification N°2 /ModificationN°3/ SDEP

LRAR: 1A20076442634

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il est envisagé de procéder à la mise à l'enquête publique du projet de modification N°2, N°3 du Plan Local d'urbanisme de la commune de REIGNIER-ESERY ainsi que du schéma directeur des eaux pluviales (SDEP).

Par arrêté AR2024URB484 en date du 19/06/2024 Monsieur le Maire a engagé la procédure de Modification N°2 du PLU pour permettre d'intégrer certaines évolutions :

- modification et ajout d'orientations d'aménagement et de programmation thématique sur le changement climatique, multisites de densité, sectorielle sur Esery, la modification de l'échéancier d'ouverture à l'urbanisation
- des modifications sur le règlement graphique (ajout d'une servitude RDC commercial, corrections d'erreurs, ajout et/ou modifications d'emplacements réservés, ajout de nouveaux bâtiments repérés au titre du L151-19, modification des limites de zonage Uc et Ud).
- des modifications sur le règlement écrit (majorations des objectifs d'espaces verts de pleine terre et minoration des CES (hors UA) excepté si application de la servitude de mixité sociale, modification des règles de hauteur, compléments au lexique, corrections d'erreurs matérielles, ...)

Par arrêté AR2024URB525 en date du 17/07/2024 Monsieur le Maire a engagé la procédure de Modification N°3 du PLU pour permettre d'intégrer les évolutions suivantes sur le secteur de la gare :

- maîtriser la production de logements par l'ajout d'une OAP précisant les modalités d'urbanisation, de programmation et les densités visées :
  - modification du règlement graphique : suppression du périmètre d'attente de projet,
  - modification des périmètres des zones Ub/Uc pour densifier le secteur)
- renforcer la production de logement social (mise en place d'une servitude de logement social dans le règlement écrit)
- organiser les mobilités à l'échelle du site (OAP précisant la gestion des mobilités ; ajout d'emplacements réservés pour les voiries et l'espace public sur le règlement graphique)

En application des articles L153-41-du code de l'urbanisme et R.123.5 du Code de l'environnement, je sollicite de votre part, la désignation d'un commissaire enquêteur pour une enquête publique conjointe portant sur le projet de Modification N°2 et N° 3 du Plan Local d'Urbanisme ainsi que le schéma directeur des eaux pluviales (SDEP) qui pourrait se dérouler du Mercredi 2 octobre au lundi 4 novembre 2024 inclus.

Vous trouverez en pièces jointes l'ensemble des documents suivants :

**Modification N°2 : (en papier et en format dématérialisée)**

AR2024URB484 Arrêté prescrivant la modification N°2

Contenu Plu modification N°2

Additif au rapport de présentation

Règlement :

Projet de règlement écrit

Règlement liste ER

Modification règlement graphique

Fiches patrimoniales

Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) modifiées (extrait)

**Modification N°3 (en papier et en format dématérialisée)**

AR2024URB525 en date du 17/07/2024 prescrivant la modification N°3 du PLU de REIGNIER-ESERY

Contenu Plu modification N°3

Additif au rapport de présentation

Règlement :

Projet de règlement écrit

Règlement graphique (extraits)

L'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) secteur gare

**Schéma directeur des eaux pluviales (SDEP) (en format dématérialisé)**

**Rapport d'étude SDEP**

1\_Fiches aménagements

2\_Dossiers plans

-Pièce 1 : dysfonctionnements

-Pièce 2-Résultats P30

-Pièce 3\_Aménagements

3\_Rapports\_secteurs\_prioritaires

**Zonage SDEP**

**Rapport Zonage v1**

1\_Notice gestion EP

2\_ Informations\_ZH

3\_Dossier\_plans\_ cartes infiltration

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

 Lucas PUGIN